



Commune de DAUBENSAND

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 07 Février 2023, ouverte à 20 heures 00

Présents : Mme Estelle BRONN, M. Christophe WEISS, Mme Caroline DINDAULT, Mme Gabrielle SCHOELLKOPF, Mme Nathalie CLAUSS, M. Frédéric RUE, M. Jérôme DAVID, M. Thomas STARCK, Mme Aurélie LOHMULLER, M. Frédéric LANG

Absent : Mme Angélique KREISS donne pouvoir à Mme Estelle BRONN

L'assemblée délibérante décide de désigner Mme Rachel WEISS, Adjointe administrative, comme secrétaire de la séance.

2023 - 06 : Approbation du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2023 :

Chaque membre du conseil ayant été destinataire d'un exemplaire, ce P.V. est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2023 - 07 : Fongibilité des crédits

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance.

Vu la délibération du 18/10/2022 d'adoption, par anticipation à compter du 1er janvier 2023 de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Le Conseil municipal, après délibération,

Autorise Mme le Maire :

- Pour l'exercice 2023 de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;

- De signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire d'Erstein pour mise en œuvre.

La délibération est **adoptée à l'unanimité** des membres présents et représentés.

2023 - 08 : Débat d'orientation budgétaire :

Mme le Maire fait un point budget :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
242 342.60 €	310 407.60 €	100 388.13 €	104 903.18 €
<i>Excédent fonctionnement reporté (002)</i>	142 868.29 €		
242 342.60 €	453 275.89 €	100 388.13 €	104 903.18 €

Excédent Fonctionnement	Excédent Investissement
210 933.29 €	4 515.05 €

TOTAL EXCEDENT	215 448.34 €
-----------------------	---------------------

Un débat s'en suit :

Mme Gabrielle SCHOELLKOPF prend la parole est relance sur l'accessibilité au niveau des bâtiments communaux (mairie, bibliothèque, église).

Mme Aurélie LOHMULLER propose d'être mis en place l'électricité à l'aire de jeux ainsi que de nouveaux paniers de basket ceux actuellement ne répondent plus aux normes. Elle propose d'étudier un système de ralentisseur sur le rue Principale où la vitesse est souvent excessive.

M. Frédéric LANG informe qu'il va obtenir un devis pour la rénovation de la salle communale et la cuisine.

M. Jérôme DAVID souligne qu'un point lumineux serait nécessaire au niveau de la borne biodéchets. Il propose également de mettre en place 1 ou 2 éléments supplémentaires pour les adultes à l'aire de jeux.

M. Frédéric RUE propose de mettre en place un panneau « parking » au niveau de l'aire de jeux afin d'éviter le stationnement gênant à la rue de la Digue.

Après discussion, Mme le Maire propose de mettre en place :

- ... Une commission Accès handicapés + salle des fêtes dont les membres seront : M. Frédéric LANG, Mme Aurélie LOHMULLER, M. Christophe WEISS, Mme Caroline DINDAULT, Mme Estelle BRONN, M. Thomas STARCK
- ... Une commission Voirie (ralentisseurs, panneaux, chicane, etc...) dont les membres seront : Mme Gabrielle SHOELLKOPF, M. Jérôme DAVID, Mme Nathalie CLAUSS, Mme Estelle BRONN, M. Christophe WEISS.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2023 - 09 : Divers, informations et communications :

Mme le Maire propose d'effectuer une journée citoyenne comme avant Covid le samedi 13 mai 2023. Des petits travaux seront effectués par des élus et des habitants volontaires (porte remise derrière la mairie, enlever le crêpi sur le bas de la mairie, rebouchage des trous dans les rues et chemins).

Elle informe également qu'une journée de travail aura lieu le samedi 1^{er} avril pour les élus bénévoles pour effectuer des petits travaux dans la salle annexe de la mairie et de rendre étanche les fenêtres de l'atelier.

Mme le maire rappelle aux membres de l'assemblée que la plantation fleurs de printemps aura lieu samedi 27 mai.

Mme Aurélie LOHMULLER fait un retour positif du SMICTOM. En effet, les usagers se sont rapidement appropriés les nouvelles consignes de tri et ont répondu favorablement aux enjeux. Sur les 3 premières semaines et en comparaison à la même période l'année dernière, les évolutions sont les suivantes :

- Diminution de 26% des tonnages collectés en Ordures Ménagères résiduelles (bac gris)
- Diminution de 41% du taux de présentation des bac gris les jours de collecte (29% en 2023)
- Augmentation de 5% des tonnages d'emballages collectés (bac jaune)
- Augmentation de 31% des biodéchets collectés

Plus personne ne demandant la parole, Mme le Maire clôt la séance à 21 h 45

Le prochain conseil se tiendra le 21 mars 2023